

HISTOIRE



COLLECTION
Mémoires
et documents

Présenté et annoté par
Aurore Chéry

Journal de Cléry
suivi de
Mémoires
de Sir Thomas Herbert

Editions
Chemins de tr@verse

sur



Le *Journal de Cléry* et les *Mémoires de Sir Thomas Herbert* font figure de monuments pour les mémoires respectives de Louis XVI et de Charles Ier d'Angleterre. Les deux textes ont en effet eu une longue postérité et ont chacun servi la réhabilitation des monarques décapités.

Quels sont les enjeux qui ont motivé leurs auteurs ? Dans quel contexte ont-ils été écrits et y a-t-il une filiation entre ces textes présentés ensemble pour la première fois ? Ce sont les questions auxquelles répond l'ouvrage à partir d'une préface et d'une présentation du contexte.

Pour rendre ces textes accessibles au grand public, ils sont également accompagnés d'une chronologie et d'une brève présentation des événements relatés. Des notes permettent aussi d'éclairer la lecture.

Champ éditorial dirigé par
Yves Morvan

Préface de l'éditeur

Mettre à la disposition de toutes les personnes intéressées par l'Histoire les textes qui en sont l'essence, accompagnés de tous les éléments nécessaires à leur compréhension et, au besoin, mis en regard, voici l'objectif que nous visons dans cette collection. Le remarquable travail accompli par Aurore Chéry sur le *Journal de Cléry* et les *Mémoires de Sir Thomas Herbert* l'inaugure avec brio.

Yves Morvan

L'auteur

Aurore Chéry

Doctorante en Histoire, elle travaille sur le XVIII^e siècle. Elle a étudié au lycée Henri-IV à Paris, à l'École du Louvre et à la Sorbonne. Elle a également été formée en chant lyrique et en art dramatique, ce qui lui a notamment permis de créer les spectacles *Passions Croisées* et *La Tour, prends garde !*

Editions
Chemins de tr@verse

sur



Toute diffusion du contenu de cet ouvrage, sans l'autorisation expresse de l'éditeur, sous quelque format que ce soit, viole les lois relatives au droit d'auteur et expose le contrevenant à des poursuites judiciaires.

© Editions Chemins de tr@verse, Paris, 2011

Isbn PDF 978-2-313-00264-3
Isbn Epub 978-2-313-00265-0

Dépôt légal : Août 2011
Édition d'août 2011 (première édition)

Éditions Chemins de tr@verse – 2, rue Pierre Sémard – 75009 PARIS

Journal de Cléry
suivi de
Mémoires
de Sir Thomas Herbert

Présenté et annoté par Aurore Chéry

ÉDITIONS CHEMINS DE TR@VERSE

TABLE DES MATIÈRES

<i>INTRODUCTION</i>	9
<i>PRÉSENTATION DES ŒUVRES</i>	12
<i>CHRONOLOGIE DE QUELQUES ÉVÉNEMENTS EN FRANCE POUR ÉCLAIRER LA LECTURE DU JOURNAL DE CLÉRY</i>	19
<i>JOURNAL DE CE QUI S'EST PASSÉ À LA TOUR DU TEMPLE PENDANT LA CAPTIVITÉ DE LOUIS XVI</i>	21
<i>CHRONOLOGIE DE QUELQUES ÉVÉNEMENTS EN ANGLETERRE POUR ÉCLAIRER LA LECTURE DES MÉMOIRES DE SIR THOMAS HERBERT</i>	130
<i>MÉMOIRES DE SIR THOMAS HERBERT</i>	132

INTRODUCTION

Entre les fêtes de fin d'année et la Saint-Valentin, pendant les soldes d'hiver quand il fait encore froid mais que le soleil, déjà, tend à annoncer que le printemps n'est plus si loin, la France compte un événement dont la frénésie commerciale ne s'est pas encore emparée. Seuls les marchands de galettes des Rois et de fleurs de lis, ceux de têtes de veau ou de têtes de porc, tirent pour le moment leur épingle du jeu. Leurs clients sont les nostalgiques de tous bords : ceux qui se donnent rendez-vous à la messe ou ceux qui organisent des banquets républicains. Mais au-delà de ces franges relativement marginales de la population, nombreux sont ceux qui, en entendant la date du jour, savent que le 21 janvier correspond à l'exécution de Louis XVI.

De l'autre côté de la Manche, à une période relativement similaire, un phénomène assez semblable peut être observé. Là, le 21 janvier est reporté au 30 et commémore la décapitation de Charles I^{er} près d'un siècle et demi avant Louis XVI. Avec un pragmatisme tout britannique, l'événement est devenu une sorte d'attraction touristique au même titre que la relève de la garde. À cette occasion, on peut notamment voir à Londres un défilé organisé par la English Civil War Society, une association de reconstitution historique, tandis que, sur un autre plan, la Society of King Charles the Martyr revendique d'honorer Charles I^{er} comme un saint. Peu de voix

Préface

dissonantes semblent s'exprimer, même chez les républicains qui ont apparemment oublié les banquets tête de veau évoqués par Flaubert dans *L'Éducation sentimentale*. Il est vrai aussi que, depuis le XVIII^e siècle, nous n'avons plus trace du Calves Head Club qui en serait l'inventeur, et que l'on n'est même pas certain qu'il ait jamais eu une existence ailleurs que dans les fantasmes de ses opposants.

Toujours est-il que l'exemple de la tête de veau montre à quel point le cas de Charles I^{er} a hanté l'imaginaire français en dépit des différences contextuelles qui séparent les révolutions des deux pays. D'une part, le souvenir du roi Stuart a pu être entretenu, en France, par sa veuve. Celle-ci, prénommée Henriette, était fille de Henri IV, le Vert-Galant. C'est donc tout naturellement en France qu'elle a trouvé refuge au moment de la guerre civile anglaise.

D'autre part, les racines religieuses du conflit anglais ont pu faire écho dans une France où les huguenots et les jansénistes étaient en butte au pouvoir royal. Plusieurs ont alors considéré comme tyrannique un pouvoir qui s'interposait pour régler arbitrairement la relation entre un être humain et son créateur.

Par conséquent, il nous a semblé utile de confronter, dans ce volume, deux ouvrages qui, s'ils concernent des époques et des pays différents, entretiennent une certaine parenté de forme. *Le Journal de Cléry* et les *Mémoires de Thomas Herbert*, sont en effet deux œuvres majeures de l'historiographie royaliste de France et d'Angleterre. Elles permettent de mieux comprendre à quel point ces révolutions étaient aussi des batailles d'images et de communication.

Leur point commun, outre d'avoir été des succès de librairie, est de présenter Louis XVI et Charles I^{er} pendant leur captivité, moment pathétique s'il en est et qui, bien évidemment, ne peut qu'éveiller la sympathie du lecteur. Dans les deux cas également, la parole est donnée au valet de chambre qui, par sa proximité avec l'homme qu'il a servi et en qualité de témoin des événements qu'il rapporte, procure à son récit une

force de vérité. Pour ces raisons, ce genre d'écrit était tout à fait pris au sérieux par les opposants politiques. Dans la mesure du possible, ils y répondaient par des pastiches. Ainsi sont publiés des *Mémoires de Monsieur de Cléry sur la détention de Louis XVI*, dont le titre entretient la confusion avec le Journal de Cléry mais dont le ton est bien différent. Concernant Charles I^{er}, il n'existe pas de pastiche de l'œuvre d'Herbert. Celui-ci ayant écrit sous la Restauration, l'opposition républicaine était muselée. En revanche, l'*Eikon Basilike*, œuvre attribuée à Charles I^{er} qui avait connu un grand succès dès le mois suivant son exécution, avait reçu une réponse sous la forme de l'*Eikonoklastes*, ouvrage du poète John Milton qui offrait alors ses services à la propagande de la jeune république.

La force des deux ouvrages résulte du fait qu'il s'agit certes du récit d'une captivité mais aussi, en filigrane, de la conversion d'un serviteur hostile. Le témoignage est alors d'autant plus valorisé qu'il apparaît plus vrai et l'épreuve plus glorieuse. Car s'il est communément admis, selon l'aphorisme, « qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre », celui qui parvient à inspirer au quotidien l'admiration de son valet, celui-là est héroïque. Dès lors, il n'est guère étonnant qu'Herbert inaugure un genre appelé à un certain succès et que Cléry, même s'il n'en dit rien, s'y réfère. Les régimes déchus ne peuvent trouver de meilleurs alliés que les mémoires bienveillants d'un valet de chambre s'ils parviennent à susciter identification et émotion. *Les Mémoires de Marchand*, dernier valet de chambre de Napoléon, le confirment encore bien des années plus tard.

PRÉSENTATION DES ŒUVRES

Cléry et Louis XVI

Le Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, le plus souvent abrégé en *Journal de Cléry*, est publié pour la première fois en 1798, en Angleterre.

Son auteur, Jean-Baptiste Cant Hanet, surnommé Cléry pour le distinguer de son frère cadet, Pierre-Louis Hanet, est né en 1759. Il entre jeune dans la domesticité de la princesse de Guéménée avant de devenir, en 1785, valet de chambre du duc de Normandie, dernier fils de Louis XVI et Marie-Antoinette. Dès lors, il ne quitte plus la famille royale qu'il suit aux Tuileries quand celle-ci est contrainte de quitter Versailles pour s'installer à Paris en octobre 1789.

Au moment de la prise des Tuileries, le 10 août 1792, alors que la famille royale est emprisonnée au Temple, Cléry réussit à fuir et à se réfugier à Versailles. Puis, le 26 août, après que Pétion, maire de Paris, le lui a autorisé, il entre au service du roi au Temple.

Comment expliquer cette décision soudaine ? La question a souvent été posée et reste encore débattue. Au Temple, au moment de l'arrivée de Cléry, la famille royale était déjà servie par Huë, un autre valet de chambre qui a lui-même laissé des mémoires¹. Or, celui-ci est arrêté dès le

¹ François HUE, *Dernières années de règne et de la vie de Louis XVI*, Londres, 1806.

2 septembre et ne reparait plus au Temple par la suite. L'arrivée de Cléry a-t-elle joué un rôle dans cette affaire ? Certains sont allés jusqu'à prétendre que c'est lui qui aurait dénoncé les agissements suspects de Huë conduisant à son arrestation. De fait, les sentiments de la famille royale envers Cléry étaient loin d'être empreints de confiance dans les débuts. Madame Royale, la fille de Louis XVI, note ainsi à son propos : « Il demanda au roi pardon de sa conduite passée dont les manières de mon père, les exhortations de ma tante et les souffrances de mes parents le firent changer ; il fut depuis très fidèle². »

Il est vrai que si Cléry avait paru aussi dévoué à Louis XVI qu'il s'est représenté dans son Journal, on ne comprend pas ce qui, pour les autorités révolutionnaires, aurait pu motiver sa nomination au Temple. On comprend moins encore ce qui aurait déterminé qu'il ait pu y rester quand Huë en était enlevé. Il faut donc bien lui supposer des sympathies révolutionnaires et même des relations avec des hommes influents, partisans des idées nouvelles. Quoi qu'il en soit, Cléry a, semble-t-il, fini par développer une affection sincère pour Louis XVI et s'il accentue probablement son propre rôle dans son journal, on ne peut du moins pas douter qu'il lui ait été un soutien précieux.

Publié en 1798 en Angleterre, ce journal n'en est pas un à proprement parler. Cléry ne tient en effet pas, au jour le jour, un journal qui aurait dormi dans un tiroir jusqu'à sa publication. Il a restitué les faits a posteriori, dans un ordre chronologique, sous la forme d'un récit. Néanmoins, prévoyant certainement que les circonstances qu'il vivait susciteraient la curiosité et, supposant également que les événements risquaient d'être déformés dans la manière dont on en rendrait compte, il a pris des notes en s'appuyant, au besoin, sur les registres du Temple qui consignaient les principaux événements se déroulant dans la prison. Peut-être songeait-il aussi que ces notes pourraient lui être utiles pour effacer sa réputation sulfureuse, qu'elles

² *Mémoires de Marie-Thérèse, duchesse d'Angoulême*, Paris, 1858, p.36

Préface

pourraient lui permettre de faire valoir ses services et de trouver un emploi auprès des membres de la famille royale en exil.

Suite à l'exécution de Louis XVI, Cléry est lui-même emprisonné jusqu'en août 1794. Il parvient ensuite à rejoindre son jeune frère à Strasbourg où il aurait rédigé son journal avec l'aide d'un secrétaire. De là, il serait passé à Vienne pour y retrouver la fille de Louis XVI. Il essaye d'y faire publier son journal mais l'Autriche étant peu désireuse de créer une crise diplomatique avec la France, la publication est interdite. C'est alors que Cléry se rend à Londres où il réussit enfin à l'éditer. L'affaire s'avère pour le moins rentable puisque l'ouvrage est simultanément traduit en anglais et rencontre très vite un tel succès partout en Europe que Cléry peut envisager d'acquérir un immeuble à Vienne³.

Le comte de Provence, le frère de Louis XVI, ne put lui-même que s'en réjouir, étant persuadé que le journal de Cléry contribuerait grandement à plaider la cause de la monarchie et l'aiderait à monter sur le trône. C'est pourquoi il récompensa Cléry de l'ordre de Saint-Louis, la décoration la plus prestigieuse de la monarchie française. Il est cependant vrai que la monarchie n'étant que virtuelle, la décoration n'avait pas grande valeur.

Le succès du journal réveilla également un certain nombre d'appétits et plusieurs auteurs prétendirent se l'attribuer. Rien ne permet de déterminer s'ils étaient de véritables imposteurs ou s'ils ont, à un moment ou à un autre, aidé Cléry dans sa rédaction. Toujours est-il que si le récit de Cléry est supposé avoir été écrit à Strasbourg vers 1795, il comporte un certain nombre de similitudes avec les récits connus sur la captivité de Charles I^{er}. Faut-il y voir l'influence du contexte britannique dans lequel Cléry publie ou bien tout simplement le fait que les Français baignent dans le souvenir de la Révolution anglaise ? Un biographe de Cléry a pris soin de noter que celui-ci n'avait pris connaissance des Mémoires de Herbert, valet de chambre de Charles I^{er}, que longtemps après la publication de son propre

³ *Mémoires de P.L. Hanet Cléry, ancien valet de chambre de Madame Royale*, Paris, 1825, vol. 1, p. 76.

journal⁴. Certes, mais Cléry connaissait l'œuvre de David Hume puisque c'est lui-même qui rapporte que son *Histoire d'Angleterre* était une des lectures de Louis XVI au Temple.

Suite à la publication, Cléry reprend son service auprès de la fille de Louis XVI en exil. C'est dans ces circonstances qu'il meurt à Vienne en 1809. Si le journal s'est révélé une manne financière pour lui, il n'aura cependant pas eu le temps de connaître les honneurs dont il aurait certainement joui sous la Restauration. En revanche, son frère cadet, Pierre Louis Hanet, lui a survécu et fit tout pour y avoir sa part. En 1825, sous le règne de Charles X, il publie ainsi ses propres Mémoires en deux tomes. Il y revient sur l'histoire de leur famille et dresse un portrait de son frère, par lequel il cherche à faire taire ses détracteurs qui semblaient vouloir remuer son passé révolutionnaire un peu trouble. Toutefois, loin de répondre sur cette période de leur vie, Pierre Louis préfère évoquer un lien très ancien qui aurait uni son frère à Louis XVI. Il relate alors une anecdote dans laquelle, au cours d'une chasse, le futur Louis XVI se serait égaré dans la ferme des Cléry. De là, il serait tombé sous le charme du verger que lui faisait visiter Jean Baptiste et y serait retourné à plusieurs reprises par la suite⁵. Rien de bien convaincant.

À la décharge de Pierre Louis, quand il publie ses Mémoires, il se trouve dans une situation financière délicate. Si la renommée de son frère peut lui apparaître comme une chance sous la Restauration, elle lui a surtout été un obstacle considérable jusque-là et a notamment bloqué l'avancement de sa carrière sous l'Empire. Ses écrits doivent donc être perçus comme une tentative désespérée d'éveiller l'attention de la fille de Louis XVI sur son sort et peut-être, de réitérer l'exploit de son frère en produisant un succès de librairie.

⁴ Jean ECKARD, *Notices sur J.B.C. Cléry, dernier serviteur de Louis XVI et sur le Journal de la Tour du Temple*, Paris, 1825, P.61

⁵ *Mémoires*, op.cit., vol.1, p.14-18.

Préface

Herbert et Charles I^{er}

Écrit à la troisième personne, le récit de Thomas Herbert relate les deux dernières années de Charles I^{er}. Si, de même que Louis XVI, Charles I^{er} est prisonnier, sa situation est bien plus aléatoire. Prisonnier de guerre des Écossais au début de la narration, il est ensuite livré au Parlement et rien ne permettait d'assurer qu'il finirait sur l'échafaud. Au gré des développements de la guerre civile qui continuait de faire rage, il se déplace de château en château jusqu'au retour final à Londres. Aussi, dans son souci de donner un compte-rendu exact des événements, la narration de Herbert prend parfois les allures d'un guide touristique où sont présentés les plus beaux châteaux de l'Angleterre du XVII^e siècle.

Contrairement à Cléry, Herbert publie son récit près de trente ans après la mort de Charles I^{er} et dans un contexte politique très favorable. La restauration de la monarchie a déjà eu lieu et c'est le propre fils de Charles I^{er}, Charles II, qui règne. Dès lors, on peut se demander si sa publication n'était pas dictée par l'ambition et la volonté de se faire valoir auprès du nouveau régime.

Né en 1606 dans le Yorkshire, Thomas Herbert avait fait de brillantes études à Trinity College, Cambridge et Oxford notamment. Protégé par le comte de Pembroke, auquel il était apparenté, il avait voyagé en Asie et en Afrique à partir de 1626. C'est en publiant le récit de son voyage qu'il s'était fait connaître. Quand commence la guerre civile, c'est toujours par attachement aux Pembroke qu'il soutient le Parlement. On lui confie alors un certain nombre de missions qui le conduisent à mener des négociations avec le parti du roi. C'est pourquoi, en 1646, il accompagne Pembroke à Newcastle pour présenter au roi, livré par les Écossais, des propositions du Parlement. Tandis que l'on éloigne les anciens serviteurs du roi, Herbert accepte de devenir son valet de chambre. Charles II lui en a été reconnaissant en lui offrant le titre de « baronnet » sous la Restauration

mais Herbert espérait peut-être plus, un poste au gouvernement par exemple. Or, un obstacle de taille se dressait sur son chemin : son gendre, Robert Phayre, était un régicide. Faut-il donc voir dans la publication de ses Mémoires une tentative d'effacer cette tache ?

Il ne ménage en tout cas nullement sa peine. Il s'attache en effet à démontrer l'authenticité de l'attribution à Charles I^{er} de l'*Eikon Basilike*. Cet ouvrage, publié peu après l'exécution du roi, avait connu un grand succès. Répondant point par point aux accusations que l'on adressait au roi, les royalistes prétendaient que Charles I^{er} lui-même en était l'auteur tandis que les opposants dénonçaient une supercherie et attribuaient l'œuvre à l'évêque John Gauden.

Thomas Herbert s'efforce également de présenter Charles I^{er} sous un jour toujours favorable et sous les traits d'un homme d'une incontestable probité et honnêteté. Les notes de Guizot que nous avons conservées dans cette édition permettent de remettre en perspective cette vision des événements.

Mais cette présentation ne serait pas complète si nous n'interrogeons pas non plus la traduction qui est proposée ici. Œuvre de François Guizot, elle est publiée pour la première fois en 1823 et s'inscrit dans un travail plus vaste de traduction des textes majeurs relatifs à la guerre civile anglaise. Issu d'une famille calviniste, il est probable que Guizot se soit senti concerné par le contexte religieux dans lequel elle s'est développée mais au moment où il publie, c'est surtout le contexte politique qui lui importe. En effet, sous le gouvernement Villèle, la Restauration qui a porté au pouvoir les frères cadets de Louis XVI, a adopté des mesures de plus en plus conservatrices qui restreignaient les libertés publiques ; les ultraroyalistes triomphaient. Or, si Guizot était un historien, il était avant tout un libéral, et c'est en tant que ministre de Louis-Philippe qu'il a accédé par la suite à la célébrité. Il est donc tout naturel qu'il ait désapprouvé le tournant réactionnaire de la Restauration, ce qu'il exprime notamment en 1822 dans son essai *De la souveraineté* qui se veut une critique de l'absolutisme. En

Préface

choisissant de s'intéresser à la guerre civile anglaise et à Charles I^{er}, c'est la même idée qu'il poursuit tout en contournant la censure. Il aurait en effet pu paraître plus pertinent de s'appuyer sur l'exemple de Louis XVI pour une telle démonstration mais le sujet était encore bien trop sensible et ne pouvait faire l'objet que de récits hagiographiques ayant reçu l'approbation du pouvoir. C'est Cléry qui donnait le ton.